

quefois que leur production et leur taille diminuent, que leur précocité s'affaiblit et qu'ils sont sujets à de nombreuses maladies.

Dans ce pays-ci, par exemple, bien peu de sujets New-Leicesters supportent sans déperir les rigueurs de notre saison d'hiver. Ils ne conservent, en général, toutes leurs forces et leur santé que chez les éleveurs soigneux qui se décident à en prendre un soin tout particulier jusqu'à ce qu'ils soient acclimatés.

Ce défaut de rusticité se manifeste aussi d'une manière très-sensible dans les produits du croisement des New-Leicesters avec quelque une de nos races rustiques. Dès la deuxième ou la troisième génération l'influence du sang étranger se fait sentir défavorablement et les jeunes animaux sont trop délicats. Les demi-sang seuls paraissent assez rustiques.

Une santé robuste est une des premières qualités que l'on doit chercher à entretenir dans une race canadienne, et tout reproducteur étranger qui tiendrait à faire perdre cette santé doit être soigneusement éliminé. Cela ne plait pas en faveur des New-Leicesters, du moins tels qu'ils nous viennent de l'Angleterre. Quelques éleveurs essaient de faire disparaître ce défaut dans la race anglaise, en travaillant à leur acclimatation. C'est une heureuse idée; mais ne serait-il pas préférable de se livrer directement à l'amélioration de notre race commune par la sélection ou par le métissage? Nous pensons que oui et qu'en agissant ainsi les résultats se feraient moins longtemps attendre; à condition toutefois que la culture subisse une amélioration. C'est, nous l'avons déjà dit plusieurs fois, le commencement de toute amélioration sérieuse.

Les exigences du climat peuvent être suppléées en partie par des soins appropriés; mais ces soins sont trop délicats et demandent une attention trop soutenue pour se généraliser, et d'ailleurs ils nécessitent des dépenses qui diminuent notablement les bénéfices que l'on retire des spéculations sur les bêtes-à-laines. Toutes choses égales d'ailleurs, la race la plus profitable sera toujours celle qui exigera le moins de soins d'entretien. Par conséquent, si par la sélection ou le métissage on réussit à former une race aussi bien conformée, aussi précoce et aussi productive que par le croisement, on fera certainement mieux d'adopter l'un des deux premiers moyens, puisque cette dernière aura pour elle la rusticité propre au type commun auquel elle doit sa création, tandis que le croisement remplace la rusticité des animaux par la délicatesse de la race anglaise.

Le New-Leicester est surtout un animal de boucherie, il n'a été créé que dans le but de donner un volume considérable de viande et d'engraisser facilement dans un âge peu avancé. Ce but a été complètement atteint, mais il l'a été un peu aux dépens de la laine. Des observateurs ont remarqué que les sujets de cette race possèdent en dessous de la peau et sur toute la surface du corps une couche de graisse très-épaisse, qualité qu'ils reconnaissent également sur toutes les autres races anglaises, mais à un moindre degré que chez le New-Leicester.

Cette couche de graisse augmente de beaucoup le poids de l'animal et la richesse de sa chair, mais elle n'est pas sans inconvénients. Ainsi, elle gêne les fonctions de la peau, la transpiration cutanée est affaiblie et la sécrétion de la laine est fortement diminuée. L'agneau possède une peau rose, souple, sactueuse et donne une laine douce et élastique. Plus tard, en vieillissant, la couche de graisse devient plus épaisse, la peau blanche et sèche ne donne plus qu'une laine dure, cassante et dont la longueur a subi une forte diminution. Très-souvent même, les animaux nourris copieusement perdent leur laine par plaques; et, les spéculateurs offrent toujours un prix plus élevé pour les laines de première fonte.

La race de Bakewell a aussi des exigences que l'éleveur doit

satisfaire s'il veut réussir. Ainsi, il aime peu à marcher, il souffre beaucoup de la chaleur, il lui faut une vie tranquille dans des pâturages très-fertiles. A l'étable, il profite peu avec une alimentation formée de fourrages secs; les racines ou autres fourrages succulents doivent former la base de son alimentation.

Dans ces conditions, il profitera bien, et atteindra vers l'âge de 2 à 3 ans un poids vif de 160 livres en moyenne et donnera de 69 à 75 pour cent de viande; c'est-à-dire environ 120 livres. Il peut donner en moyenne 6 à 7 livres de laine lavée à froid.

On se trompe assez souvent sur les véritables caractères distinctifs du New-Leicester et l'on nous donne comme appartenant à la race de Bakewell des animaux qui s'en éloignent beaucoup. Ainsi dans le Lincolnshire, par exemple, on a transformé complètement la vieille race du pays au moyen du sang New-Leicester et il en est résulté une race fixe qui s'éloigne beaucoup, par ses caractères de la véritable race New-Leicester quoiqu'elle en possède toutes les qualités. Les animaux du Lincolnshire reçoivent néanmoins le nom de la race qui les a transformés quoique ce soit à tort.

Voici d'après Wilson les caractères distinctifs du vrai New-Leicester:

Tête petite recouverte de poils blancs et fins. Museau fin. Œil grand et tranquille. Oreille mince, longue et bien placée. Cou fort, large près des épaules, allant en diminuant régulièrement vers la tête. Poitrine large et profonde. Côtes rondes, reins larges. Ventre peu développé. Quartiers pleins, longs et bien tournés. Ossature uniformément fine. Peau mince, souple et élastique. Laine longue, à mèches pointues, variant depuis 1 pied chez les agneaux à leur première tonte jusqu'à 4 pouces chez les adultes.

REVUE DE LA SEMAINE

Dans notre avant-dernière Revue, établissant d'abord que l'Eglise a le droit indéniable de posséder, nous avons ajouté que, dès le temps des apôtres, les fidèles contribuaient de leurs biens au culte et aux besoins de l'Eglise; que tout ce qu'ils devaient donner était une propriété sacrée dont il n'était permis de rien détourner; qu'enfin Ananie et Saphire, frappés de mort aux pieds de saint Pierre, pour avoir usé de mensonge dans le but de retenir une partie des biens par eux d'abord consacrés au service des autels, le prouvaient surabondamment.

Un ami nous écrit à ce sujet et nous fait remarquer qu'à son avis l'histoire d'Ananie et de Saphire ne prouve pas ce que nous avons eu dessein d'établir. "Ce n'est pas pour avoir retenu le bien de l'Eglise qu'ils ont été frappés de mort, nous dit-il, car ils n'étaient pas obligés de donner; mais ils ont subi cette peine terrible pour avoir menti à saint Pierre, disant qu'ils lui apportaient tout le prix provenant de la vente de leur champ, tandis que l'argent déposé au pied de l'apôtre n'était qu'une partie de ce prix."

Telle est l'objection que nous pose notre ami, et il faut avouer qu'il a eu raison de la formuler; car beaucoup d'auteurs, nombre de sermonaires surtout, ne voient dans la mort d'Ananie et de Saphire qu'un châtement sévère infligé au mensonge.

Nous allons essayer de démontrer, en suivant rigoureusement le texte des Actes des Apôtres, que cette objection ne peut pas se maintenir; que, de plus, nous avons eu raison de rappeler l'histoire d'Ananie et de Saphire comme confirmant ce qui est avancé: dès le temps des apôtres, les fidèles contribuaient de leurs biens au culte et aux besoins de l'Eglise; et tout ce qu'ils devaient donner était une propriété sacrée dont il n'était permis de rien détourner.

"Un homme, du nom d'Ananie, écrit saint Luc, vendit son